

Compte-rendu du Comité Directeur du CID LPC

Vendargues – 15/09/2024

Le Comité Directeur a été convoqué le 21/08/2024 par Emmanuelle Ranchoup, Présidente du Comité Interdépartemental Languedoc Pays Catalan.

Membres présents ou représentés :

Florian Bonet (repr.), Hervé Breton, Thierry Castillo, Serge Cruz (ACT), Nicolas De Araujo, Marie-Pierre Delcroix, Marianne Febvre (repr.), Christian Fernandez de la Torre, Nathalie Hiessler, Jacques Lecomte, Frédéric Lopez (repr.), Jonathan Mas, Emmanuelle Ranchoup, Estelle Reymond, Gilles Rovere et Jean-Claude Saunier.

Membre absent non excusé : Julie Matte.

16 membres sur 17 sont présents ou représentés : le quorum est atteint.

Emmanuelle Ranchoup ouvre la séance à 11h00 et est secrétaire de séance.

Pour rappel, l'ordre du jour figurant dans la convocation était le suivant :

1. POINTS ADMINISTRATIFS :

- a. **approbation du compte-rendu** du Comité Directeur du 03/09/2023.
- b. **point sur les licences en cours.**
- c. approbation des **nouveaux statuts** et du **nouveau règlement intérieur.**

2. POINTS FINANCIERS :

- a. point sur la **situation en cours** ;
- b. approbation du projet **budget prévisionnel 2024/2025** soumis à l'Assemblée Générale ordinaire ;

3. POINTS TECHNIQUES :

- a. **calendrier 2024/2025 :**

i. finalisation des points restant à préciser ;

ii. rappel : les stages privés ne doivent pas se tenir sur les mêmes WE que les stages institutionnels (ou, si cela doit être le même WE mais pas le même jour, demander l'avis préalable de l'ACT + Président(e)).

b. **présentation du nom proposé par la Commission Technique pour le poste d'Animateur de la Commission Technique** qui sera approuvé par le prochain Comité Directeur élu pour 2024-2028 et ratifié par l'Assemblée Générale (article 3.2. b. du règlement technique national FFAB).

4. QUESTIONS DIVERSES

1. POINT ADMINISTRATIF

a. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 03/09/2023

Emmanuelle Ranchoup demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 03/09/2023

Aucune autre remarque n'étant faite, celui-ci est mis aux votes et adopté à l'unanimité des voix présentes et représentées.

b. Point sur les licences

Les licences au niveau national sont remontées à un peu plus de 20 000, ce qui est un très bon objectif de rempli.

Au niveau du CID (voir le détail des évolutions par catégories dans le rapport de l'ACT – partie chiffrée, disponible dans le compte-rendu de la Commission Technique), nous atteignons 967 licences, avec une très bonne représentation des femmes et des enfants.

Il convient de rappeler qu'avant COVID nous avions plus de 1 200 licences, que nous en avons perdu la moitié, et étions remontés l'an passé à peu près 800 licences.

L'évolution est donc positive et suit globalement l'évolution fédérale dans la remontée post-COVID.

c. Adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur

La Fédération a voté de nouveaux textes types pour les organes territoriaux, sans changements fondamentaux, pour caler un peu mieux ces textes avec ceux du code du sport dans leur déroulé, et pour clarifier les compétences entre organes territoriaux lorsque c'est nécessaire.

Emmanuelle propose que le nombre de personnes maximum au Comité Directeur soit porté à 25 au lieu de 20 comme nous avons habituellement, afin que pour l'élection de l'après-midi, tous les candidats puissent être élus quel que soit leur sexe (18 candidats seulement dont 4 femmes), à condition qu'ils soient tous éligibles, à savoir qu'ils aient la majorité des voix exprimées et de bulletins blancs et nuls.

La proposition est approuvée.

Les textes sont mis aux votes et adopté à l'unanimité ; ils seront donc proposés respectivement à l'AG extraordinaire et l'AG ordinaire de l'après-midi.

2. POINT FINANCIER

a. Point sur la situation financière en cours

Jean-Claude lit son rapport moral de l'Assemblée Générale.

Au 31/08/2024 (date de clôture des comptes), la situation est la suivante :

- solde du compte courant : 2 157.45 € ;

- solde du livret : 23 500 € ;
- solde de la caisse : 0 €.

Le solde positif de la saison est de 2 836.41 € (attention, nous avons touché les subventions 2023 et 2024 sur le même exercice...).

Jean-Claude rappelle que la très grande majorité des clubs s'est acquittée de la cotisation ; la seule « pression » que l'on peut mettre reste celle pour les candidats aux passages de grades de ces clubs (candidatures non recevables si les clubs ne sont pas à jour).

Jean-Claude présente aussi rapidement les postes principaux des recettes (cotisations et ristournes) et dépenses (assurance, banque et quelques pots), qu'il détaillera de nouveau lors de l'Assemblée Générale.

Il évoque les cadeaux enfants (qui sont des cadeaux mais surtout des outils promotionnels), mais les modalités de ceux-ci sont à discuter au sein de la Commission. Les gourdes restantes sont en vente, un prix groupé peut être fait à la demande.

b. Adoption du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté : il reprend de la plus proche manière les montants de recettes et de dépenses que nous avons eus sur des saisons « classiques », avec environ 19 000 € en recettes et en dépenses.

Aucune question n'étant posée, le projet de budget prévisionnel est mis aux votes et adopté à l'unanimité des voix présentes et représentées ; il sera ensuite voté par l'Assemblée Générale.

3. POINTS TECHNIQUES

a. Calendrier prévisionnel

Serge indique que le calendrier a été préparé lors de la Commission Technique mi-juin, puis confirmé par la Commission Technique qui s'est tenue ce jour, le matin même.

Il présente une synthèse de ce que les commissions ont fait remonter lors de la réunion du matin, ainsi que le contenu global des préparations grades et écoles des cadres, défini par la CT, et précise qu'il s'investira particulièrement sur la Commission Enfants/Jeunes pour faire le tour des clubs et identifier les problématiques pour étudier les solutions possibles.

Pour rappel concernant l'élaboration du calendrier, Serge a fait un sondage auprès des membres de la Commission Technique pour les intervenants, puis auprès des clubs pour savoir qui était volontaire pour accueillir quels stages. Avec Hervé, ils ont ensuite travaillé sur les localisations opportunes selon les stages et desiderata exprimés ; les clubs sont invités à confirmer, et à faire valider les journées d'occupation auprès des structures propriétaires des dojos. Les CEN invités sont donc cette saison Henri Avril, Gilles Ailloud et Luc Bouchareu.

Le projet de calendrier reprend les grandes lignes des actions classiques du CID.

La nouveauté sera que pour les écoles des cadres comme pour les préparations grades, un référent pour la saison est nommé, qui s'occupera de coordonner les stages sur ces thématiques et d'y être présent, afin d'harmoniser et d'être un peu le fil rouge. L'idée est très favorablement reçue.

Pour les stages des commissions, il est rappelé que ce sont aux commissions (Enfants, Seniors, Handicap, Féminine) de faire leurs propositions avant fin mai de la saison N pour la saison N+1 (membres de la Commission Technique pour animer ou CEN) auprès de l'ACT (pour la partie technique) et de la présidente (pour la partie budget).

Aucune question n'intervenant, le projet est visé en l'état et sera présenté à l'Assemblée Générale.

b. présentation du nom proposé par la Commission Technique pour le poste d'Animateur de la Commission Technique

Serge rappelle qu'il a indiqué ne pas renouveler son mandat d'ACT, et que lors de la dernière Commission Technique, un appel à candidats a été fait.

Seule Emmanuelle étant candidate, il est proposé de soumettre son nom à l'Assemblée Générale de l'après-midi, une fois le nouveau Comité Directeur élu réuni qui validera ce nom.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée à 11h50.

La présidente

Le trésorier

Emmanuelle Ranchoup

Jean-Claude Saunier